



UTILISATION SALLE des VOTES

Vous désirez louer la Salle des Votes de Larringes, nous tenons à apporter quelques précisions sur son utilisation.

Mairie : Sylvie PINGET - Téléphone : 04.50.73.47.87
Contrat de location et assurance.

Responsable de la salle : Mme TUPIN Brigitte – téléphone : 06 430 430 01
Pas d'état des lieux mais contrôle après utilisation.
Tout prêt de salle donne lieu à un contrat.

DESCRIPTION

Dimensions de la Salle des Votes : environ 55 m²

Tables	Coin bar	Ménage
8 tables de 0,80 x 0,80 m 2 tables de jardin de 0,80 x 0,80 m 1 table de 1,20 x 0,80 m 24 chaises	Bar avec évier Gazinière	Un balai Une pelle et une balayette Un seau et une serpillière Une grande poubelle (merci d'utiliser un sac)

UTILISATION

La Salle des votes a une capacité de **50 personnes au maximum**.

S'il y a repas ce devra être un buffet froid de préférence. La salle n'étant pas équipée d'une cuisine, toute utilisation d'appareil de cuisson et de réchauffage relève de l'entière et exclusive responsabilité des utilisateurs.

Les clés de la salle sont à retirer en Mairie le vendredi matin entre 9h et 12h.
Elles doivent être rendues le lundi matin à 9h.

CONTRAT

Pour chaque réservation, un contrat sera conclu entre les deux parties (même en cas de gratuité) :

- ✓ Réserver la salle en mairie, donner les renseignements nécessaires à la rédaction du contrat,
- ✓ Venir en Mairie signer le contrat, un exemplaire vous sera remis avec ce règlement intérieur,
- ✓ Fournir une attestation d'assurance (responsabilité civile)

NETTOYAGE

WC (se trouvant à l'extérieur sur le côté gauche) :

- ✓ Nettoyer les sanitaires

Salle :

- ✓ Ranger les tables.
- ✓ Nettoyer et empiler les chaises.
- ✓ Nettoyer le coin bar ainsi que la gazinière
- ✓ Balayer le sol (le nettoyage de fond étant effectué par notre agent d'entretien).
- ✓ Passer la serpillière.
- ✓ Mettre les déchets dans des sacs poubelles avant de les poser dans le container.

A Larringes, le _____

Signature du locataire
Mention manuscrite « lu et approuvé »